

---

## DÉCOUVREZ LA FRANCE À VÉLO

### ► RANDONNÉES PERMANENTES

5

**C**onçues et proposées par les clubs pour faire connaître leur région ou effectuer de longs parcours qui mènent parfois à l'étranger, les Randonnées permanentes sont des itinéraires à parcourir à tout moment. Une formule idéale pour le tourisme.

#### Conditions de participation

Les Randonnées permanentes peuvent s'effectuer en solo, tandem ou en groupe. Chaque participant choisit sa date de départ dans le créneau proposé par le club organisateur.

#### Carte de route et itinéraire

Le club organisateur fournit au participant, sous forme de dépliant, un itinéraire détaillé, traitant un thème géographique, historique, culturel, ainsi que la carte de route correspondante.

#### Homologation

Lorsque la randonnée sera accomplie, le participant renverra sa carte de route au club organisateur pour homologation et le cas échéant pourra se procurer un souvenir.

Les délais sont généralement larges, permettant un cyclotourisme accessible à tous (60 à 80 km quotidiens).

La liste des Randonnées permanentes et les coordonnées de leurs responsables sont disponibles sur [www.ffct.org](http://www.ffct.org)

#### CHALLENGE DE FRANCE



L'homologation d'une randonnée permanente labellisée est prise en compte pour le Challenge de France ► voir page 60.

#### DÉLÉGUÉ FFCT

**Serge Massot**

La Clôture  
35580 - Baulon

 02 99 85 39 03

 [rp@ffct.org](mailto:rp@ffct.org)